

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Annick Routhier**

<https://www.cadre21.org/membres/a48fed12e0f9d548be7688ce>

Date d'obtention : 2024-10-23 17:43:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'un protocole structuré existe pour soutenir les interventions du milieu scolaire dans une situation de Sexto.

Il y a des façons de faire pour éviter de nuire à la situation et permettre à nos partenaires de poursuivre les démarches, selon l'ampleur de la situation.

Il y a également des façons de faire pour éviter de s'incriminer aussi (donc éviter de consulter ce qui se trouve dans l'appareil d'un jeune mais en utilisant la trousse qui nous permettra tout de même de juger de la situation de ce que contient l'appareil).

Plusieurs informations ne sont pas connues de nos jeunes adolescents . Par exemple, que l'échange de photo de soi nu, même si la personne consent, est considéré comme de la pornographie juvénile au sens de la loi chez les moins de 18 ans.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avoir une direction d'interventions structurée.

Pouvoir soutenir mon équipe de travail qui est souvent prise avec des situations difficiles et qui ne savent pas toujours ce qui doit être fait.

Avoir le bon vocabulaire pour intervenir auprès des différentes personnes impliquées et savoir quels éléments doivent être explorés par la grille d'évaluation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

S'assurer d'accueillir et de respecter le protocole proposé. Ne pas faire enquête mais plutôt accompagner la démarche.

Importante de préserver la confidentialité.

Vérifier si nous avons l'information qui permet de déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant.

Faire appel à nos partenaires rapidement.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

